



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 22.05.2023

Numéro de publication: HR01-1005751166

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Save the Children Global Ventures Foundation, Genève

Save the Children Global Ventures Foundation

Rue du Mont-Blanc 3

1201 Genève

Save the Children Global Ventures Foundation, à Genève, Rue du Mont-Blanc 3, 1201 Genève, CHE-493.100.298. Nouvelle fondation. Acte constitutif du 11.05.2023. But: la Fondation est constituée par Save the Children Association, une association suisse avec siège à Genève (CHE-100.788.251) (le "Fondateur"). La Fondation coopère avec le Fondateur et ses entités affiliées, ainsi qu'avec tous les membres et membres associés du Fondateur au profit des enfants, pour faire des droits de l'enfant une réalité dans le monde entier. L'objectif de la Fondation est d'apporter un soutien global aux projets sociaux menés au profit des enfants et de leurs droits, en transformant ces projets en initiatives sociales durables et évolutives pour un impact maximal. Pour atteindre ses objectifs, la Fondation peut exercer toute activité conforme aux Statuts, y compris, mais sans s'y limiter, les activités suivantes: (i) faciliter et soutenir des projets à impact social et/ou des entreprises sociales qui s'engagent à promouvoir les droits de l'enfant et à améliorer la vie des enfants vulnérables et de leurs familles; (ii) lancer, développer et faire croître ces projets et/ou entreprises sociales; (iii) concevoir et mettre en œuvre des mécanismes et solutions de financement novateurs; (iv) contribuer, prêter, déposer ou investir ses fonds de quelque manière que ce soit, en utilisant les revenus de ces activités pour atteindre ses objectifs; (v) soutenir, administrer ou créer d'autres organisations caritatives; (vi) être actif par tout autre moyen conforme au but et aux Statuts. La Fondation peut créer, participer à, promouvoir et soutenir d'autres entités juridiques si celles-ci contribuent au but de la Fondation. Les relations que la Fondation crée avec ces entités pourraient être définies dans des accords d'affiliation. Mention d'une réserve de modification du but en faveur du fondateur selon l'art. 86a CC. Conseil de fondation: Mankowitz Raymond, de Suède, à Stockholm, SWE, président, signature collective à deux, Ferrari Phidias, de Coldrerio, à Genève, signature individuelle, Agrawal Abhishek, des Etats-Unis, à Campbell, USA, signature collective à deux, Ashing Inger Meira Lauchenco, de Suède, à Stockholm, SWE, signature collective à deux, Mbagaya Teresa, des Etats-Unis, à Nairobi, KEN, signature collective à deux sont membres du comité. Organe de révision: KPMG SA (CHE-269.292.664), à Lancy.

Registre journalier no 9346 du 16.05.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève